

I Participants:

Présents: Jean Hervé PEURIERE, Thierry MEUNIER, Viviane BRUNET, Aurélien ALLARD, Guy FARGET, Michelle VASSEUR, Sandy GOUTORBE, Philippe ROUX, Jean Louis FAFOURNOUX, Bruno PILONCHERY, Michel CHAUX,

Absents excusés: Lydie FAYE, Nicole CHAUX, Quentin OSSEDAT

II Points abordés:

1	Revue finale du Bulletin Municipal 2024
	Revue du Bulletin, corrections et compléments. Envoi à l'imprimeur le lundi 4 décembre pour un retrait le 13 décembre. Distribution semaine 51.
2	Validation devis voirie 2024
	Validation par le Conseil des devis suivants présentés par Thierry Meunier: - Route La Planta - Les Ronzières - Réfection bicouche. Montant: 20 535 € HT. - Rue de la Bise - Réfection en enrobé suite malfaçon dans réalisation bicouche en 2022. Montant : 15 525 € HT. - Relange - Purge et reprofilage sur une portion affaissée. 80 m de long et 4 m de large . Montant : 7584 € HT. Montant Total des travaux voirie prévus en 2024: 43 644 € HT.
3	Changement d'affectation de de la Salle Hors Sac de la Plagnette.
	Le Conseil valide le changement d'affectation de la Salle Hors Sac de La Plagnette. La salle Hors Sac étant pratiquement jamais utilisée, il est décidé de la transformer en local pour garer les vélos. Une porte sera installée par la société Cyril Gouborbe afin de fermer ce local à clé. Montant des travaux de pose de la porte : 2381 € HT.
4	Enseigne Bibliothèque
	Le Conseil valide le devis présenté par Jérôme Michalet d'un montant de 1150 € HT pour la réalisation et la pose d'une enseigne "Bibliothèque" au dessus de la porte d'entrée.
5	Validation devis SAUR pour contrôle des bornes incendie.
	Le devis de 1100 € présenté par la SAUR pour assurer le contrôle des bornes incendie de la commune est validé. Cette opération auparavant assurée par les pompiers doit être dorénavant confiée à un prestataire. Le coût du contrôle est de 50 € par borne incendie. La commune dispose de 22 bornes.
6	Validation du montant de la location du local coworking à CCPU
	Le loyer de 150 €/mois pour mise à disposition de l'espace coworking à CCPU est reconduit. Une réunion a eu lieu le 10 novembre entre la commune propriétaire de l'espace et CCPU locataire. Le but était d'examiner la situation et l'avenir de cet espace coworking. Il en ressort que la fréquentation de l'espace a été relativement faible, par conséquent le résultat financier est déficitaire pour CCPU. Il a été convenu de se donner encore une année d'observation pour juger des effets des modifications apportées. Les actions de communication et d'information seront renforcées, la souplesse d'utilisation sera améliorée et une meilleure modularité sera apportée à l'espace. Il sera désormais possible de privatiser la totalité de l'espace pour organiser des réunions jusqu'à 20 personnes.
7	Passage en non valeur
	La société "Literie Eau" doit à la commune 105 € d'eau et 54 € d'assainissement. Suite à la faillite de cette société, le Conseil valide le passage en non valeur de ces dettes.
8	Délibération sur ZACC Les Salles
	La loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit de mettre en place des zones d'accélération (ZACC) sur le territoire. Pour ce faire, l'Etat demande à chaque commune de définir, délibérer et remonter au Préfet avant le 31 décembre 2023 la cartographie de leur proposition de zones d'accélération. La commune a défini une cartographie selon 6 thèmes: Photovoltaïque; Géothermie; Eolien; Biogaz; Biomasse & Solaire thermique et Réseaux de Chaleur. Le Conseil complète et valide les 6 cartes. Aucune zone n'a été retenue concernant l'énergie éolienne.
9	Questions diverses
	<ul style="list-style-type: none"> * Demande d'un devis pour remplacer les convecteurs électriques du local occupé par le " Club du Jeudi ". * Demande d'un devis pour rénover la piste forestière Verdier- Les Pines * Signature vente bâtiment CHAUX (ex café) le 21 décembre. * Attribution d'un bon d'achat de 100 € à chaque employé communal. (à consommer dans commerce local) * Présentation des devis pour remplacer les panneaux de Lieux Dits et les panneaux directionnels en mauvais état. 23 panneaux directionnels et 37 panneaux de Lieux Dits sont à remplacer. Montant du devis: 8341 € TTC avec pose par nos employés communaux. Un dossier de demande de subvention sera réalisé au printemps 2024. * Demande d'un devis pour achat d'un vidéo projecteur mural à courte focale pour l'école. * Exposition sur la forêt par le Parc Livradois Forez du 6 au 20 mai 2024 à la Salle des Associations. * Demande d'un devis pour deux panneaux uniques permettant aux commerçants du centre bourg de signaler leur commerce. Positionnement à l'entrée du village vers le pont.
Prochaine Réunion Adjoints: Lundi 08 Janvier 2024 à 09h30- Mairie Prochaines Réunions Conseil Municipal: Vendredi 19 Janvier 2024 à 20h00 - Salle du Conseil	